

1. DISPOSITIONS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

a. Introduction

Le tournoi appelé "FINALES DRÔME-ARDÈCHE de Rugby à 5" est une compétition territoriale organisée sous l'égide du comité Drôme/Ardèche représenté par la commission "Développement du rugby à 5".

Les équipes remportant leur catégorie seront déclarées "Championne Drôme/Ardèche de rugby à 5"

Ce tournoi comprend 4 catégories :

- Mixte
- + 35 ans Masculin
- Open + 18 ans Masculin
- Open + 18 ans Féminin

L'ensemble des rencontres pour toutes les catégories est régi par les règles du jeu du rugby à 5 de la Fédération Française de Rugby. (voir **RUGBY DIGEST**)

b. Règlement sportif

En fonction du nombre d'équipes participantes par catégorie, le tournoi pourra se faire sous différentes formes qui seront déterminées en fonction du nombre d'équipes inscrites.

c. Calendrier

2 dates sont prévues pour le déroulement du tournoi : le **Samedi 6 Mai** ou le **Samedi 13 Mai**.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

a. Engagement des équipes

Chaque club pourra engager le nombre d'équipes qu'il désire dans une ou les 4 catégories. Afin de pouvoir prétendre aux titres de "Champion Drôme/Ardèche" de sa catégorie, les clubs devront répondre aux obligations fixées en début de saison qui sont :

- Avoir participé à minima à **3** tournois pour les catégories Mixte et +35 ans
- Avoir participé au tournoi obligatoire pour les catégories Open + 18 ans Masculin et Féminin.
- Avoir l'ensemble des joueurs et joueuses licenciés "Nouvelle Pratique" pour la catégorie Mixte
- Avoir l'ensemble des joueurs et joueuses licenciés "Nouvelle Pratique" ou "Compétition" pour les catégories +35ans, Open + 18 ans Masculin et Féminin
- Avoir 2 arbitres par club ayant participé aux sessions "Arbitrage"

b. Catégories

Chaque joueur ou joueuse ne peut jouer qu'au sein d'une seule équipe mixte. De la même manière, chaque joueur ne peut jouer qu'au sein d'une seule équipe Masculine.

c. Composition des équipes

Chaque équipe sera composée au maximum de 10 joueurs/joueuses avec application du Rugby Digest pour la catégorie Mixte, à savoir 2 joueuses en permanence sur le terrain pendant un match

3. MODALITÉS D'ORGANISATION

a. Rôle et obligations du Comité Territorial

Le Comité Territorial via sa commission "Développement du rugby à 5" et en coordination avec le club organisateur, a la responsabilité d'assurer l'organisation du tournoi.

A ce titre il est plus spécifiquement en charge des actions suivantes :

- Recueillir les inscriptions des équipes avant la date limite qui sera fixé
- Récolter l'ensemble des feuilles de tournoi et licences le jour du tournoi
- Assurer la planification des matchs en éditant les feuilles de matchs
- Enregistrer l'ensemble des résultats et classements

b. Prérequis à l'organisation

Les clubs souhaitant se porter candidat à l'organisation du tournoi devront répondre aux critères suivant :

- Avoir à minima **2** terrains côte à côte permettant d'obtenir **4** aires de jeu pour le rugby à 5
- Avoir des terrains tracés de manière fixe (pas de plots ou rubalise)
- Avoir des chefs de plateaux non-participants au tournoi
- Avoir une sonorisation afin de pouvoir communiquer sur l'ensemble des terrains
- Avoir une table de marque équipée d'un ordinateur portable et d'une imprimante
- Avoir un nombre de sifflets, chrono et chasubles suffisant pour les arbitres, sachant qu'il sera demandé à chaque club participant d'amener son matériel
- Devra réaliser une affiche annonçant l'évènement et la fera valider à la commission avant diffusion
- Désigner un référent qui échangera avec la commission

Les clubs se portant candidat n'ont pas obligation d'organiser le tournoi sur leur site "Rugby" habituel, ils peuvent s'ils le jugent utile, délocaliser celui-ci.

Le comité remettra un chèque de **100€** au club organisateur pour aider celui-ci.

4. DOSSIER D'INSCRIPTION

Je soussigné référent "Rugby à 5" du club de
souhaite pouvoir organiser le tournoi "FINALES DRÔME-ARDÈCHE de Rugby à 5".

Date proposée :

Lieu proposé :

Nombre de vestiaires :

Plan d'accès :

Vue des terrains :